

LE NOM DE « BROCÉLIANDE »

par CHARLES FOULON

Nombreux ont été les toponymistes, les étymologistes, et les historiens de la littérature médiévale qui se sont occupés du nom de la célèbre forêt arthurienne, depuis Chrétien de Troyes sous le nom de *Brocéliande*.

Notre but, après tant de noms illustres, n'est pas de découvrir une étymologie, en raison de notre ignorance relative des langues celtiques, risquerait d'être erronée ; mais de voir, en parcourant les textes, les principales transformations du toponyme, et de les expliquer ; car, employé dans les chartes, le mot présente une forme différente de celle de Chrétien, proche de celle qu'ont dû normalement adopter les habitants de la Petite Bretagne.

Mais, en passant aux premiers chroniqueurs, il devient immédiatement évident ; il subit l'influence de dialectes qui l'offrent ensuite aux auditeurs ou lecteurs des trouvères et des troubadours.

Enfin il rencontre, grâce à un maître écrivain, sa forme définitive, et nous nous demandons pourquoi elle a triomphé.

L'étymologie d'un pareil mot, bien des fois tentée par divers spécialistes des langues celtiques, et par divers littérateurs moins sérieux, est trop controversée pour que l'on puisse espérer en découvrir une autre tout à fait sûre.

Si Hersart de La Villemarqué, décomposant le nom en « Koat-Brec'hallean », disait la « forêt de la puissance druidique », d'autres ont avancé des explications contradictoires : l'un rattache le mot à *Brezel*, mot breton qui signifie *guerre* et dans le mot *land* le sens de *terre*, qui appartiendrait plutôt, à notre avis, à la langue germanique, ce qui donnerait le sens de « terre de combat » ; l'autre rattache les deux mots *Breiz*, *Bretagne* et *Kil*, *cloison*, *séparation* : ainsi la forêt présente la séparation entre la Bretagne du Nord et celle du Sud : mais cette cloison paraît fantaisiste. Le mot *kelenn*, supposé placé après le toponyme breton (qui signifie effectivement *pays*) désigne le houx : *Brocéliande* serait alors *pays du houx* : et il existe en effet plusieurs lieux dans la forêt qui conservent des traces d'une certaine abondance de houx.

Paulin Paris¹ partant du mot « Brocéliande » remonte à Brioc, car il estime que cet abbé, éponyme de Saint-Brieuc, aurait aussi donné son nom à la forêt

1. *Revue de Paris*, 1837, t. 41, p. 46.

de Quintin appelée parfois forêt de *Briosque*. *Brocéliande* aurait été la terre de *Brioc*. « La forêt de Quintin devait se réunir vers le nord à la forêt de *Brocéliande*, si même ces deux noms *Brioc* et *Brocéliande* ne répondent pas au même circuit »².

Le nom de *Kill* signifie d'après Alfred Maury « un asile »³. Le mot *Kil Kill*, (pluriel *Killien*) se retrouve dans le nom d'*I-Colm-Kill*, dont le sens est « retraite de Saint-Colm (Saint Colomban) ». « La forêt de Bréchéliant était surnommée la forêt de la retraite montagnaise : tel est le sens du mot *Brécilien* ou *Brézilien* car ce mot signifie proprement « les asiles de la montagne de *Bré* »⁴. Cette dernière étymologie est intéressante car, selon tel bon spécialiste des langues celtiques⁵, le mot « *bré* », disparu aujourd'hui de l'usage lexicologique breton, a le sens de « colline » ou de « montagne ». On le rencontre dans plusieurs noms de lieux, aujourd'hui, comme *Brèlès*, *Brélévenez*, par exemple. *Brae*, en gaélique, désigne « une lande sur une hauteur ».

Il est vrai que la conservation du *K* en cette position intervocalique est contraire aux lois habituelles des mutations consonantiques bretonnes. Il devrait y avoir une mutation sonorisante ; on aurait d'abord « *bregillien* » ; une mutation spirante n'intervient que s'il y a au point de départ une sonore au début du 2^e élément du mot composé. « *Gellien* », intermédiaire entre « *Kellien* » et « *c'hellien* » serait satisfaisant du point de vue phonétique, mais non du point de vue sémantique : le mot signifie en effet « les mouches ». Sauf à faire intervenir ici un nom de saint comme *Killian*, on peut admettre une déformation onomastique de *Killien*, en « *Kellien* », si ce mot signifie bien, quelquefois, « asiles », et une mutation spirante, qui aboutit à « *c'hellien* ». *Bréc'hellien* serait à ce moment le premier état du toponyme. Que la forêt soit rapprochée de la puissance druidique, du *houx*, de l'*asile*, le fait est que le nom primitif de la forêt comporte deux éléments, l'un étant *Bré*, l'autre *gellien*, ou *gellen*, devenu peut-être *c'hellien* par mutation, et de sens contesté. Mais *Bré* a bien le sens de *montagne*, de *colline*, sens disparu pour les bretonnants actuels, qui préfèrent *Menez* pour désigner la même réalité géographique.

Je ne crois pas, en effet, à une interprétation récente de Monsieur Gwyn Williams, qui, dans la revue *Litera*⁶, a affirmé que la forêt, ayant été baptisée par des réfugiés armoricains qui avaient quitté la Grande-Bretagne sous la pression des invasions anglo-saxonnes, était désignée d'un toponyme à deux éléments : *Bro*, signifie *pays*, en breton armoricain, et « *Celiande* », dans lequel M. Gwyn Williams voit une déformation de *Celiddon*, avec une métathèse. La forêt calédonienne serait le substrat toponymique, et même folklorique, de notre *Brocéliande*. Mais je ne crois pas à cette étymologie, car je vois, à l'origine des transformations onomastiques, non pas *Brocéliande*, mais *Brécillien* dérivé de *Bré* « *c'hellien* ».

2. *Les Romans de la Table-Ronde*, II., p. 174.

3. *Les forêts de la Gaule*, 1867, p. 331.

4. A. MAURY, *op. cit.*, p. 331.

5. M. GAGNEPAIN, professeur de langues celtiques à la Faculté des Lettres de Rennes.

6. *Litera*, Vol. 7., 1960, p. 5-10.

LE NOM DE « BROCÉLIANDE »

Très anciennement, nous dit l'historien le meilleur de Brocéliande⁷, la forêt de « Brécilien » s'étendait depuis Montfort et Guichen, à l'Est, jusqu'au château de Rostrenen, à l'Ouest, ce que semble attester, entre autres, l'existence d'un château et d'un village du nom de *Brécélien*, dans la paroisse de Paule, à l'Ouest de Rostrenen. La forêt s'est d'abord appelée en français *Brecilien* ou *Brecilien*. C'était la propriété des seigneurs de Gaël-Montfort, dont la famille s'allia avec celle des Comtes de Laval. C'est au Comte Guy XIV de Laval que l'on doit l'initiative de la rédaction des *Coutumes de la Forêt* ; son chapelain O. Lorence de Comper, en son château de Comper, en 1467, les *Usemens de Brecilien*. Si cette date de 1467 est tardive, le nom choisi n'en est pas moins remarquable, car toutes les formes commençant par *Bré-*, en opposition avec les formes dont la syllabe initiale est *Bro-*, adoptées par Chrétien et ses successeurs, n'ont pas été supplantées par ces dernières, du moins dans les textes juridiques que nous avons conservés.

Un autre texte, qui est tiré d'un mémoire du Vicomte de Rohan contre le Comte de Laval pour la préséance aux Etats, contient, en son article 233, mention de « la forest de Mauron en Brecelien ». Ce mémoire date de 1479. A l'article 239, on rencontre également l'affirmation suivante : « Au dit lieu de *Brecelien* y avoit, une petite forest appelee le bois de Coulon, en Montfort ».

Dans un autre passage, d'une charte ancienne, transcrite le 19 Août 1634, nous trouvons l'orthographe de *Brécélien* une quatrième fois. Mais il est probable que cette charte répète les termes des *Usemens* établis en 1467. D'où l'orthographe à peine modifiée (le *i* de *Brécilien* a été transformé en *é*).

Enfin en 1679, une charte établissant la déclaration des biens dépendant de la baronnie de Mathurin de Rosmadec, baron de Gaël, indique à l'article « Domaines » :

« Appartient audit seigneur baron de Gaël : les landes de Gallouet situées au-dessus du village de Haligan, jusque et joignant *la forêt de Brecilien* ; et lui appartient aussi la fontaine de Barenton »⁸.

Le nom le plus répandu dans les chartes commence par *Bré-* et semble comporter la sifflante. *Brécillien* ou *Brécélien*, tel est donc le premier avatar du toponyme.

La première forme vraiment littéraire du toponyme apparaît dans un texte fameux du *Roman de Rou*, où il est fait allusion aux troupes qui accompagnaient Guillaume de Normandie lors de son débarquement en Grande-Bretagne :

E Raol i vint de Gael ;
E maint Bretun de maint chastel,
E cil devers *Brecheliant*
Dunt Bretunz vunt sovent fablant
Une forest mult lunge et lee
Ki en Bretagne est mult loee⁹.

7. F. BELLAMY, *La Forêt de Bréchéliant*, T. I., p. 6.
8. BELLAMY, *op. cit.*, pp. 19 et 23.
9. *Rou*, vv. 11512-11517.

Il est extrêmement remarquable que cette forme soit écrite en normand : le mot *Brecheliant* semble bien être la transformation du nom breton *Brec'hellien* où à la spirante s'est substituée une prépalatale sourde. Les Français font correspondre à une chuintante normande une sifflante : au *Bréchéliant* de Wace correspond normalement un *Brécéliant* ou *Brécélian*. Le seul toponyme attesté est *Brécélien* (ou *Brécilien*) nous l'avons vu. Il est à noter également que, au début du XIII^e s., la traduction latine de l'adjectif qui doit signifier *de Brécilien*, et qui désigne la fontaine merveilleuse située dans la forêt dont Wace a parlé, soit encore, pour Guillaume le Breton, dans sa *Philippide*, un mot commençant par *Bre-*.

Voici la traduction du passage : Vous qui dites que l'art de la physique vous a dévoilé quelle conjoncture, quelle combinaison de phénomènes fait naître le merveilleux prodige de la fontaine de *Brécilien* ; et voici le vers latin :

Brecliacensis monstrum admirabile fontis ¹⁰.

Ainsi, dans deux textes, séparés probablement par une trentaine ou une quarantaine d'années, le nom de *Bré-chéliant* ou son correspondant latin *Brecliacensis* sont restés les termes dont on désigne la forêt des merveilles.

L'orthographe du mot devait changer avec Chrétien de Troyes. Lorsque celui-ci composa *Yvain* ou le *Chevalier au Lion*, il subit l'influence de Wace ; ce qui le montre, c'est qu'il décrit les effets de la fontaine comme Wace l'a fait dans le *Rou*. Mais le perron extraordinaire placé à côté de la fontaine n'est plus celui qu'a décrit Wace ; chez Chrétien, il est « d'une esmeraude

Perciez aussi com une boz » ¹¹.

Ce perron « percé comme une outre » fait penser à une autre fontaine du voisinage ¹² elle aussi merveilleuse, et où l'eau se déverse grâce à une pierre percée qui forme une sorte de rigole. Il y a eu contamination des deux images de fontaines, mais influence du chroniqueur sur le poète ¹³.

Chrétien de Troyes a donc une conception personnelle de la forêt, mais il présente, au moins dans deux des manuscrits ¹⁴ une forme nouvelle, différente de celles que nous avons présentées précédemment :

M'en alai chevalchant issi
Tant que de la forest issi
Et ce fu an Broceliande ¹⁵.

Le mot rime richement avec *lande* :

De la forest an une lande
Antrai et vi une bretesche
A demie liue galesche ¹⁶.

10. *Philippide*, vers 534. Ed. *Historiens des Gaules et de la France*, tome xvii.

11. *Yvain*, éd. M. Roques, *CFMA.*, vv. 185-187.

12. Cf. *BBSIA*, 1965, t. xvii, p. 101 : « Le *Rou* de Wace, l'*Yvain* de Chrétien de Troyes et Eon de l'Etoile ».

13. *Ibid.*

14. Les mss. B.N. 1433, et 794 dit « copie de Guiot ».

15. *Yvain*, vv. 185-187.

16. *Ibid.* vv. 188-190.

LE NOM DE « BROCÉLIANDE »

On retrouve le même mot une deuxième fois, au vers 697 lorsqu'il est question de l'expédition d'Yvain lui-même, et non plus de Calogrenant :

Il vialt estre jusqu'a tierz jor
An Broceliande et querra,
S'il puet, tant que il trovera
L'estroit santier tot boissonneus.¹⁷

Ce mot est particulièrement harmonieux, grâce à ses cinq syllabes, son hiatus intérieur, sa pénultième syllabe suivie d'un *e* sourd. Il est, du point de vue lexicologique, bien choisi : car *Bro* est un mot breton qui désigne le pays, le territoire, la patrie. Ainsi le toponyme apparaît fixé, avec une première syllabe différente, chez Chrétien de Troyes ; cependant, même pour les deux vers examinés, l'édition de Fœrster signale, dans quatre manuscrits au moins, des variantes intéressantes : *Bréchéliande*, *Brécéliande*, *Brescéliande*.

Ainsi, même chez les divers scribes qui ont diffusé l'œuvre de Chrétien de Troyes, l'orthographe traditionnelle (mot commençant par *Bré*) était suffisamment répandue pour supplanter, *au moins partiellement*, l'orthographe poétique de Chrétien.

Ceci est d'autant plus intéressant que deux auteurs provençaux, Bertran de Born, du XII^e s., et l'auteur du roman de *Jaufré*, qui est daté du XIII^e s.¹⁸ ont une graphie composite où se retrouve la première syllabe *Bré*.

Ce sont, dans Bertran de Born¹⁹, les vers souvent cités, qui rappellent que l'auteur voudrait voir Geoffroy Plantagenet être le premier-né de sa famille, car ce prince est courtois, et il eut sous son autorité royaumes et duchés : or le comte Jaufré possède *Bresilianda* :

Lo coms Jaufres cui es Bresilianda
Volgra fos primiers natz,
Quar es cortez, e fos en sa comanda
Reiesmes e duchats²⁰.

Jaufré, dans ses vers 189-190, offre la leçon suivante :

E teno vas Breselianda
Une forest qe molt es granda²¹.

Comment expliquer, et la première syllabe, et la seconde partie du mot ? Il semble bien que les troubadours aient pu l'emprunter à certains manuscrits de Chrétien qui avaient *Brécéliande*, au lieu de présenter la leçon « Brocéliande ». Ainsi s'expliquerait que la fin du mot, entièrement féminine, ne soit pas semblable à la graphie de Wace, bien que les deux auteurs de langue d'oc aient adopté pour la première partie la syllabe *Bré*.

17. *Yvain*, vv. 696-699.

18. *Jaufré*, roman arthurien du XIII^e siècle, en vers provençaux, publié par C. BRUNEL, S.A.T.F., 1943.

19. *Bertran von Born*, herausgegeben von A. STIMMING, *Romanische Bibliothek*, 1892.

20. *Op. cit.*, I., 6., vv. 33-36.

21. *Jaufré*, vv. 189-190.

On ne s'étonnera donc pas de rencontrer désormais, dans diverses œuvres littéraires, une graphie qui se rapproche, avec des variantes, de la version de Wace.

Dans le *Torneiement d'Antechrist*, par Huon de Méry²², le texte fournit plusieurs exemples de *Berceliande* :

Par ce que n'est pas trop lointaigne
La foret de Berceliande,
Mon cœur qui souvent me commande
Faire autre chose que mon preu
Me fit faire aussi comme vœu
Que je en Berceliande iroie.

Si l'on songe que Huon de Méry affirme, par la voix de son héros, qu'il a vu le « bacin », le « perron de marbre », et le « vert pin », et la « chaire »²³

en itelle maniere
comme l'a decrit Chrestiens²⁴,

on est d'autant plus intéressé de trouver chez lui, non la forme « Broceliande », mais la graphie *Berceliande*, où apparaît une métathèse littérale de *Brecéliande*.

Le Roman de *Brun de la Montaigne*, attribué par Paul Meyer à la deuxième moitié du XIV^e s., présentera le « bois Bersillant »²⁵.

Voici deux passages caractéristiques :

Or le veu ge envoyer ou bois de Bersillant²⁶.

Le second passage, plus intéressant, en raison de l'abondance des désignations géographiques, est curieux :

Il a des lieux faés es marches de Champaigne,
Et ausi en a il en la roche Grifaigne,
Et si croi qu'il en a ausi en Alemaigne,
Et ou bois Bersillant, par desous la Montaigne ;
Et nonporquant ausi en a il en Espagne,
Et tout cil lieu faé sont Artu de Bretagne²⁷.

Il est évidemment flatteur, pour un Arthurien, de penser que tous les lieux enchantés de l'Europe sont le domaine d'Arthur de Bretagne, mais le détail significatif est que la forêt est ici appelé « Bois Bersillant » ou « Bois Bersillant ». On comprend ce dernier avatar du toponyme : il ne vient visiblement pas de *Broceliande*, mais de *Brecéliande*, ou même de *Brecéliant*. Il s'agit de rattacher le mot au verbe « berser », qui signifie chasser à l'arc. Le nom est celui d'une forêt où l'on peut trouver du gibier.

22. Ed. Tarbé, vv. 54-59.

23. L'auteur pense à la « chapelle » et non à la « chaire ».

24. Ed. Tarbé, vers 100-104.

25. *Brun de la Montaigne*, éd. par P. MEYER, S.A.T.F., 1875.

26. *Brun de la Montaigne*, v. 496.

27. *Ibid.* vers 562-567.

Claris et Laris, roman écrit environ un siècle après *Yvain*, a repris l'orthographe *Brocéliande*. Tantôt on en fait un bois, tantôt une lande :

Lors ont un grant bois aprochié
Qu'on apele Brocéliande ²⁸.

.....
A l'entrer de la riche lande
Qu'on apele Broceliande ²⁹.

On nomme huit fois *Brocéliande* dans ce roman tardif du XIII^e s. Et désormais si puissante est l'attraction de ce nom poétique qu'il reparaitra dans *Escanor* (vers 1903) *l'Estoire del Saint Graal* (T. I. de la *Vulgate* d'O. Sommer), dans *l'Estoire Merlin* (T. II. de la même édition).

Seul le roman de *Ponthus* dans les éditions imprimées fournit des variantes, très aberrantes, du nom de la forêt légendaire : *Berthélien*, *Bertélien*, *Bethelien*, *Belélien*, *Brucellier*. Pour certaines formes, *Bertélien*, on peut penser à des fautes de lecture d'un manuscrit qui aurait contenu la graphie « *Bercélien* » ³⁰.

On en arrivera à rencontrer le nom de *Brocéliande* comme appellation d'un château sur la rivière Aisurne (à côté du mot *Briolande*) ; et il désignera, dans le *Lancelot propre* (t. V. de l'édition Sommer, p. 170) un duché de Grande-Bretagne.

Quelles sont les conclusions que l'on pourrait donner à cette course un peu trop rapide à travers les différents noms donnés à la fameuse forêt enchantée de la Bretagne armoricaine ?

La première est qu'à notre avis du moins, le premier nom sous lequel la tradition locale, attestée par les chartes, a désigné le lieu forestier, est *Brécillien* ou *Brécilien*, probablement issu d'un *Bréc'hellien* breton.

La seconde est que le nom de *Brécéliant*, graphie normande trouvée chez Wace, a eu assez de vogue pour se maintenir dans nombre d'écrits ; le dernier et plus célèbre utilisateur a été Chateaubriand, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

La troisième est que Chrétien de Troyes, après avoir hésité sur le nom à donner à la forêt, dont il connaissait vraisemblablement une partie des merveilles par les écrits de Wace, Chrétien, dis-je, a opté pour le mot *Brocéliande*. Disons qu'il semble même l'avoir reforgé. Le mot est à la fois celtique par son premier élément, et musical par la syllabe féminine qui le termine. La vogue littéraire de Chrétien de Troyes l'a imposé.

Il est probable que nous avons ici une sorte de création onomastique d'un grand poète, dont les conteurs et les romanciers du moyen âge, mais également les traducteurs et les écrivains français jusqu'à Brizeux ont tiré le plus grand profit, pour la gloire des « lieux faés » et des aventures arthuriennes.

Rennes.

Charles FOULON.

28. *Claris et Laris*, éd. J. ALTON, cité par BELLAMY, *op. cit.*, vers 3290-91.

29. Vers 3325-26.

30. Ed. J. TREPPEREL, citée par BELLAMY.